

Trois centres seront construits d'ici à 2020

La commune de Vétroz a été choisie

La Poste choisit Vétroz pour son centre de tri de colis

SERVICE Le géant jaune investit 150 millions dans la construction de trois centres de tri de colis régionaux. L'un d'eux s'installera dans le Valais central.

COLIS Du simple au double. Pour décharger les sites existants de Daillens (VD), Härkingen (SO) et Frauenfeld (TG), trois nouveaux centres de tri de colis seront construits par La Poste d'ici à 2020. Cadenazzo au Tessin, Landquart dans les Grisons et Vétroz en terres valaisannes accueilleront ces futurs pôles. En tout, 150 millions seront investis dans un projet imposé par l'augmentation croissante des colis, liée au développement du commerce en ligne.

Répondre à la croissance du commerce en ligne

«Le choix de ces trois localisations entre dans la stratégie régionale de La Poste», précise Jacqueline Bühlmann, porte-parole de l'enseigne. L'objectif est qu'à l'avenir un colis envoyé du Tessin à destination du Tessin ne transite plus par Härkingen, comme c'est le cas aujourd'hui. De fait, le géant jaune revisite sa stratégie de centralisation en misant sur des régions périphériques. En toile de fond, le développement du commerce en ligne qui a massivement multiplié le nombre de colis en circulation.

L'année dernière, La Poste distribuait près de 122 millions de paquets. «Aujourd'hui, les gens veulent recevoir leurs commandes le plus vite possible», ajoute encore la porte-parole. Le service Priority, le courrier A des colis, était demandé dans 50% des cas en 2016, contre 20% il y a quinze ans.

En réponse, La Poste investissait 60 millions entre 2014 et 2016 pour l'extension de ses



trois sites existants. Un agrandissement insuffisant pour remédier à la demande présagée pour 2020. La Poste double donc ses centres colis.

Bex, Sion et Brigue regroupés à Vétroz

Pour l'antenne valaisanne, c'est la commune de Vétroz qui a été retenue. «Elle jouit d'une excellente situation géographique», justifie la porte-parole. Le futur

centre regroupera les sites de distribution de Bex, Sion et Brigue qui fermeront quant à eux leurs portes. «Tous les employés et les prestations se retrouveront à Vétroz», affirme Jacqueline Bühlmann. Cette dernière concède que le trajet de certains collaborateurs pour se rendre au travail sera allongé. Aucun emploi supplémentaire n'est annoncé par l'enseigne. «Cela dépendra de l'évolution et du déve-

loppement du commerce en ligne», poursuit la porte-parole. Pour l'heure, ce sont 150 employés qui prendront possession des lieux au moment de la mise en service du site prévue pour 2020.

Un atout considérable pour la commune

Pour le président de Vétroz Olivier Cottagnoud, lui-même employé de La Poste, l'annonce

du géant jaune est une très bonne nouvelle. «Au-delà des nouveaux emplois générés sur le territoire communal, cette arrivée est bénéfique du point de vue de l'aide au développement de certaines infrastructures.»

Le président fait notamment référence à la route de débord prévue par le projet Agglo Valais central pour délester le trafic dans les villages. En usager du tronçon, La Poste participerait à son finance-

ment. «C'est une mesure stratégique dans notre projet de réaménagement du centre», ajoute Olivier Cottagnoud. Il regrette toutefois que le projet présenté par La Poste favorise le transport par la route et non par les voies ferrées. «Cela engendre plus de nuisances sonores et de pollution. J'espère qu'ils feront un effort en valorisant le trafic ferroviaire», conclut le chef de l'exécutif. **NOÉMIE FOURNIER**

EN CHIFFRES

- 150 millions seront investis dans la création des sites de Cadenazzo (TI), Landquart (GR) et Vétroz, à savoir 50 millions pour chaque pôle.
- 150 employés travailleront sur le site de Vétroz, à savoir tous les employés des centres actuels de Bex, Brigue et Sion.
- 10 000 m² de surface accueilleraient le centre de tri sur une parcelle située entre le bois du Botza, le canal Sion-Riddes et Biofruits.
- 8000 colis par heure seront traités au sein des centres.
- 122 millions de colis ont été distribués par La Poste en 2016 et 50% en Priority, contre 20% il y a quinze ans.

RÉACTIONS



«Bien qu'il n'y ait pas de suppression d'emploi, le personnel risque de souffrir de cette situation»

ÉLISABETH DI BLASI
SECRETARIE RÉGIONALE SION DE SYNDICOM

«La venue d'un tel centre en Valais est positive. Par contre, la distance entre Vétroz et Brigue risque d'être un point négatif et difficile à gérer pour le personnel. Nous sommes persuadés que le service à la clientèle ne sera pas péjoré car la conscience professionnelle des employés restera la même. Par contre, le personnel risque de souffrir de cette situation. Au vu de la situation géographique, on peut même imaginer que des emplois supplémentaires soient créés afin d'être en mesure

de relier, rapidement, Vétroz à Simplon Village par exemple. Mais bien entendu, le plus important est qu'aucune place de travail ne disparaisse et que les conditions soient satisfaisantes pour les employés. Ce qui serait encore mieux, c'est que le transport par rail soit préféré à la route. Les problèmes de pollution devraient être pris en compte par une telle entreprise. A l'heure actuelle, nous avons reçu des échos du personnel de Sion et de Bex qui ne met pas les pieds au mur. Ils attendent toutefois d'en savoir plus sur le projet.»



«La communication de La Poste est maladroite»

CHRISTOPHE DARBELLAY
CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION

«De prime abord une bonne nouvelle même si je ne peux m'empêcher d'y détecter un effet d'annonce, à la suite de récentes discussions difficiles sur le réseau postal. En effet, l'idée du centre de Vétroz n'est pas nouvelle. Aucun emploi ne sera créé puisque le nouveau centre regroupera les collaborateurs d'autres sites. Ces emplois seront perdus à Sion et à Brigue. Enfin, sur la forme, je trouve la communication de La Poste maladroite lorsqu'elle annonce investir dans des régions rurales parlant du pays de l'ainigne. Quoi qu'il en soit, cela n'infléchira en rien notre fermeté en vue de futures décisions ou négociations.»



«Cela ne compense pas les fermetures d'offices»

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL SOCIALISTE

«C'est une nouvelle évidemment positive lorsque La Poste crée quelque chose en périphérie puisque c'est le contraire de la tendance de ces dernières années. Mais cela ne suffit en aucun cas à compenser les fermetures des offices. Ce sont deux dossiers différents. Par contre, comme ce n'est qu'un regroupement des trois offices existants, il n'y a aucune plus-value comme il n'y a pas de création d'emplois. Pire, c'est une détérioration des conditions de travail des employés avec notamment des trajets plus longs pour se rendre au travail.»